# SAV A FSA

Fédération Suisse des Avocats

Schweizerischer Anwaltsverband Federazione Svizzera degli Avvocati Swiss Bar Association

## Examen prof. pour « Paralegal avec brevet fédéral » Instructions pour s'inscrire sur le portail FSA Paralegal « SAV Paralegal Portal »

Le portail FSA Paralegal « SAV Paralegal Portal » vous permet, dans une première étape, de formaliser votre inscription à l'examen professionnel « Paralegal avec brevet fédéral » et, dans une deuxième étape, de nous soumettre les 3 études de cas issus de votre pratique professionnelle (après réception de votre admission provisoire lors de la dernière semaine de novembre).

Le portail enregistre automatiquement toutes les données saisies et les fichiers téléchargés. Vous pouvez ainsi reprendre votre travail à tout moment.

### 1<sup>re</sup> étape : inscription à l'examen

- 1. Pour vous inscrire à l'examen professionnel pour « Paralegal avec brevet fédéral », vous devez préalablement créer un compte utilisateur. Pour ce faire, rendez-vous sur https://paralegal.sav-fsa.ch/fr/login et cliquez sur « Inscription de l'utilisateur ».
- 2. Un e-mail de confirmation contenant un lien actif vous est alors envoyé à l'adresse que vous avez indiquée. En cliquant sur ce lien, valable durant 24 heures, vous confirmez votre compte et pourrez choisir un mot de passe sécurisé (contenant au moins 8 caractères).
- 3. Connectez-vous maintenant au portail SAV Paralegal.
- 4. Pour renforcer la sécurité de votre compte, vous devez activer l'authentification à deux facteurs. Rendez-vous dans la section « Sécurité utilisateur » de votre tableau de bord et cliquez sur « Activer ». Veuillez saisir le code à usage unique (OTP) que vous avez reçu par SMS. À chaque connexion, un nouveau code OTP vous sera envoyé automatiquement par SMS.
- 5. Si vos informations de candidat ne sont pas complètes, vous devez les finaliser avant de pouvoir vous inscrire à l'examen. Veuillez compléter vos données personnelles dans la section « Afficher les données du candidat ». Les champs marqués d'une étoile sont obligatoires.
- 6. Les informations que vous avez fournies seront utilisées pour l'organisation de l'examen et l'établissement de votre brevet fédéral. Veuillez vérifier attentivement que toutes les données sont bien exactes.

#### Dates des examens en 2025

Épreuve écrite : mardi 25 mars 2025

Épreuves orales : mercredi 26 mars 2025 et jeudi 27 mars 2025

#### Inscription

L'inscription se fait en ligne du lundi 23 septembre 2024 (à partir de 9 h 00) au vendredi 25 octobre 2024 (jusqu'à 22 h 00).

#### Décisions d'admission

Décision provisoire jusqu'au lundi 25 novembre 2024 (4 mois avant l'examen)

Cette décision provisoire est conditionnée au respect des délais prescrits pour le paiement des frais d'examen et de la remise intégrale des 3 études de cas

Décision définitive (convocation à l'examen) jusqu'au mardi 11 février 2025 (6 semaines avant l'examen)

Après paiement des frais d'examen et téléchargement des 3 études de cas

#### Correspondance

La correspondance se fait principalement par e-mail. Les décisions d'admission vous sont notifiées par écrit (e-mail ou courrier postal).

Une décision de refus est motivée et indique les voies de recours.



https://paralegal.sav-fsa.ch/fr

# SAV 🗛 FSA

Fédération Suisse des Avocats

Schweizerischer Anwaltsverband Federazione Svizzera degli Avvocati Swiss Bar Association

## Examen prof. pour « Paralegal avec brevet fédéral » Instructions pour s'inscrire sur le portail FSA Paralegal « SAV Paralegal Portal »

- 7. Vous pouvez maintenant ajouter les PDF requis à l'aide d'un glisser-déposer dans les zones grises (un PDF à la fois).
- 8. Vous devez obligatoirement fournir les documents suivants :
  - Un curriculum vitæ reprenant l'ensemble de votre formation et de votre parcours 1) professionnel – Vous devez pouvoir justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans le domaine juridique. Cette expérience doit être détaillée en précisant les activités, les durées et les taux d'occupation.
  - 2) Une copie des diplômes ou certificats de capacité requis pour l'admission - Justification de la formation requise
  - Une copie des certificats de travail (y compris intermédiaires) et confirmations d'emploi 3) - Justification de l'expérience professionnelle requise
  - Un extrait du casier judiciaire (à demander par le candidat) L'extrait doit dater de moins de 4) 6 mois et ne pas comporter de condamnation incompatible avec l'activité de paralegal.
  - 5) La copie d'une pièce d'identité officielle avec photo – Carte d'identité recto verso ou passeport

Vous devez en outre nous communiquer votre n° AVS en respectant impérativement le format suivant : 756.xxxx.xxx.xx.

- 9. Vous pouvez télécharger dans la rubrique « Documents supplémentaires » tout autre document, comme une demande d'aménagement (handicap, besoins spécifiques, etc.), accompagné des pièces justificatives nécessaires.
- 10. Après avoir complété l'ensemble des informations demandées et téléchargé les pièces justificatives nécessaires, vous pouvez transmettre votre dossier de candidature au secrétariat d'examen. Pour ce faire, cliquez sur « Soumettre les données du candidat ». Vous devez confirmer la soumission. Votre inscription sera alors marquée du statut « Soumise ». Vous recevrez un e-mail de confirmation généré automatiquement. En l'absence de celui-ci, veuillez contacter le secrétariat des examens.
- 11. Une fois enregistrées, les données saisies ne peuvent plus être modifiées. Si vous souhaitez apporter des changements à vos coordonnées (adresse e-mail, n° de téléphone, etc.) ou aux informations relatives à votre candidature, nous vous prions de contacter le secrétariat d'examen.
- 12. Après un examen formel de votre dossier, vous serez informé des résultats en temps utile.



Fédération Suisse des Avocats Swiss Bar Association

Schweizerischer Anwaltsverband Federazione Svizzera degli Avvocati

Examen prof. pour « Paralegal avec brevet fédéral » Instructions pour s'inscrire sur le portail FSA Paralegal « SAV Paralegal Portal »

### 2<sup>e</sup> étape : téléchargement de 3 études de cas issus de votre pratique professionnelle

- 1. Une fois la décision d'admission provisoire reçue, veuillez régler les frais d'examen dans un délai de 30 jours et télécharger sur le portail SAV Paralegal, au format PDF, 3 études de cas issus de votre pratique professionnelle ainsi que votre auto-évaluation.
- 2. Vous disposez d'un délai de 6 semaines (au plus tard 10 semaines avant l'examen) pour préparer et soumettre vos 3 études de cas. Vous trouverez des informations plus détaillées dans la décision d'admission provisoire.
- 3. Veuillez télécharger sur le portail, une par une, les 3 études de cas ainsi que l'auto-évaluation. Vous recevrez un e-mail de confirmation généré automatiquement. En l'absence de celui-ci, veuillez contacter le secrétariat d'examen.
- 4. Une fois les frais d'examen acquittés et les 3 études de cas téléchargées, vous recevrez la convocation officielle à l'examen (admission définitive).
- 5. En cas de guestion, d'incertitude ou de difficulté technique, nous sommes à votre disposition par e-mail ou par téléphone.

Fédération Suisse des Avocats SAV-FSA Secrétariat d'examen pour Paralegal avec brevet fédéral Marktgasse 4 3001 Berne www.sav-fsa.ch/fr/paralegal paralegal@sav-fsa.ch 031 313 06 06

Berne, le 23 septembre 2024